

Siège social – 1, rue de Crissey 39100 - DOLE

Tel: 03 84 72 13 18, site: <u>WWW.pechebasjura.fr</u>

Email: gaulebasjura@gmail.com

LES DIFFERENTES CARTES DE PECHE		
		Pour info
Carte personne majeure : cette carte permet de pêcher à tout mode de pêche autorisé sur les lots de l'association y compris sur le plan d'eau close privé BELMONT. Cette carte autorise la pêche à 1 ligne sur tout le domaine public de France. Cette carte est délivrée aux pêcheurs qui ont plus de 18 ans.	80 €	Carte majeure
Carte personne mineure : règlement idem carte adulte ; cette carte est délivrée aux jeunes qui ont moins de 18 ans.	18€	Champagnole : 82€, (+5€)
Carte découverte enfant : cette carte est délivrée aux jeunes qui ont moins de 12 ans au 1 janvier. Cette carte permet de pêcher à tout mode de pêche autorisé sur les lots de l'association y compris sur le plan d'eau close privé BELMONT avec réciprocité à une ligne sur tous les parcours du département du JURA ainsi que sur tout le domaine public de France.	7€	Lons : 84€, (+4€)
Carte découverte femmes : cette carte est délivrée aux femmes de plus de 18 ans au 1 janvier Cette carte donne le droit de pêcher en 1ère et 2ème catégorie à tous modes de pêche	36 €	Moirans : 80€, (+7€)
autorisés à une seule ligne sur les parcours de l'association ainsi que sur les parcours des A.A.P.P.M.A. en réciprocité et sur tout le domaine public de France. Pour le plan d'eau de BELMONT idem que pour la carte personne majeure.		Montbarrey : 80€ (+6€)
<u>Carte à la journée : c</u> ette carte, valable 1 journée du 1er janvier au 31 décembre, permet de pêcher à tous modes de pêche autorisés, sur les lots de l'association ainsi que sur les lots des		Port Lesney : 83€, (+1€)
AAPPMA en réciprocité. Cette carte n'autorise pas la pêche sur le plan d'eau close privé BELMONT. avec timbre CPMA pré imprimé délivrée aux personnes sans carte de pêche	14€ 9.60 €	Clairvaux : 76€, (+3€)
ou sans timbre CPMA pré imprimé aux personnes possédant une carte pêche 2020 Carte hebdomadaire : cette carte, valable 7 jours consécutifs pendant la période du 1er janvier		Ces AAPPMA louent
au 31 décembre permet de pêcher à tous modes de pêche autorisés sur les lots de l'association, ainsi que sur les lots des AAPPMA en réciprocité. Cette carte n'autorise pas la pêche sur le plan		du DPF!
d'eau close privé BELMONT. La carte à 34€ est délivrée aux personnes qui n'ont aucune carte ailleurs en France.		Sur le Guide ci-
ou sans timbre CPMA pré imprimé Carte avec réciprocité fédérale : cette carte permet de pêcher à tous modes de pêche	34 € 20.50 €	dessous répartition
autorisés sur tous les lots de pêche des AAPPMA du JURA.		détaillée de tous les montants 2023 !
personne mineure :	105€ 39 €	111011101110 2023 !
femme :	57 €	

À savoir :

Détail du prix d'une carte majeure :

CPMA 2023 :37,20 € (+ 1€/2022)

Part Fédération 2023 :....20,80 € (+ 2€/ 2022)

Part AAPPMA 2023 :.....22.00 E (+ 3€/2022)

TOTAL CARTE ANNUELLE AAPPMA 2023 :

80.00€

Part carte réciprocitaire :.... 25.00€ (26.00€ en

2022)

CARTE avec réciprocité :....105,00 € : (+5€)

Votre C.A. justifie + 3 €

Location du DPF: 2022 = 10 657€; 2023 = 11 281 € + 6% d'augmentation (soit sur une base de 560 cartes + 1 €) Augmentation de la TVA sur les achats aux pisciculteurs de 5.5% à 20.%.

Frais de gestion courant, de surveillance, impôts, achat de rive pour des aménagements (rampe de mise à l'eau, parcours pêche famille)...

Frais d'avocat pour la lutte contre la pêche professionnelle (et indirectement contre notre fédération)

1 € pris sur la part départementale qui nous rend fort peu des 26 000€ versés par nos adhérents 2022

